

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars 2018



Le 28 juin 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des fonds engagés, des revenus et dépenses – subventions, des revenus et dépenses – administration et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

PricewaterhouseCoopers LLP
Summit Place, 1601 Lower Water Street, Suite 400, Halifax (Nouvelle-Écosse) Canada B3J 3P6
Tél: +1 (902) 491 7400, Télé: +1 (902) 422 1166

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Bilan

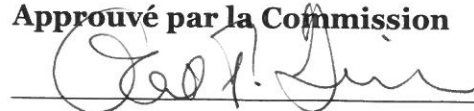
Au 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Actif		
Encaisse	8 582 220	10 004 769
Frais payés d'avance	657 613	27 867
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	1 451 586	700 000
Nouveau-Brunswick	34 834 645	25 293 705
Nouvelle-Écosse	40 720	344 470
Île-du-Prince-Édouard	404 200	—
Montant à recevoir du Conseil des Ministres de l'Éducation et la Formation de l'Atlantique	184	—
Autres comptes débiteurs (note 3)	64 572	33 673
	<u>46 035 740</u>	<u>36 404 484</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	188 214	133 721
Montants à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	440	151 035
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	27 245 920	20 317 915
Subventions de capital	—	19 601
Autres	751 586	702 101
Revenus différés	249 450	229 766
	<u>28 435 610</u>	<u>21 554 139</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	17 367 961	14 652 867
Subventions de capital	232,169	197 478
	<u>17 600 130</u>	<u>14 850 345</u>
	<u>46 035 740</u>	<u>36 404 484</u>

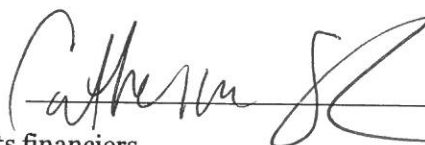
Engagements (note 5)

Éventualités (note 9)

Approuvé par la Commission



Membre



Membre

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018				2017
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$
Subventions de fonctionnement					
Solde au début de l'exercice	10 126 104	431 803	4 092 419	2 541	14 652 867
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	3 038 951	(22 513)	(201 344)	—	2 815 094
Virement à l'administration	(90 000)	—	(10 000)	—	(100 000)
Solde à la fin de l'exercice	13 075 055	409 290	3 881 075	2 541	17 367 961
Subventions de capital					
Solde au début de l'exercice	181 128	—	16 350	—	197 478
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	34 691	—	—	—	34 691
Solde à la fin de l'exercice	215 819	—	16 350	—	232 169
Fonds engagés à la fin de l'exercice	13 290 874	409 290	3 897 425	2 541	17 600 130

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Subventions de fonctionnement										
Revenus										
Subventions										
Sans restrictions	269 088 403	266 127 228	580 684	365 872	56 577 798	56 423 503	—	—	326 246 885	322 916 603
Avec restrictions	9 970 039	10 043 592	—	—	15 506 667	15 896 830	—	—	25 476 706	25 940 422
Autres	—	—	—	—	—	—	1 767 586	1 718 101	1 767 586	1 718 101
	279 058 442	276 170 820	580 684	365 872	72 084 465	72 320 333	1 767 586	1 718 101	353 491 177	350 575 126
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	266 470 383	266 737 457	603 197	420 885	56 703 218	56 421 045	—	—	323 776 798	323 579 387
Avec restrictions (Tableau B)	9 549 108	9 730 836	—	—	15 582 591	15 181 567	—	—	25 131 699	24 912 403
Autres activités (note 6)	—	—	—	—	—	—	1 767 586	1 718 101	1 767 586	1 718 101
	276 019 491	276 468 293	603 197	420 885	72 285 809	71 602 612	1 767 586	1 718 101	350 676 083	350 209 891
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	3 038 951	(297 473)	(22 513)	(55 013)	(201 344)	717 721	—	—	2 815 094	365 235
Subventions de capital										
Revenus	2 000 000	2 000 000	—	—	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000
Dépenses (Tableau C)	1 965 309	1 892 031	—	—	—	—	—	—	1 965 309	1 892 031
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	34 691	107 969	—	—	—	—	—	—	34 691	107 969

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Revenus		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	583 960	605 286
Nouvelle-Écosse	717 611	744 180
Île-du-Prince-Édouard	108 558	112 577
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	90 000	90 000
Île-du-Prince-Édouard	10 000	10 000
Revenus des projets	359 093	199 018
	1 869 222	1 761 061
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 151 862	1 146 529
Location des bureaux	131 612	108 527
Services professionnels	181 477	141 406
Autres services	26 097	29 125
Déplacement		
Membres du conseil	7 169	7 437
Autres déplacements	8 865	8 160
Allocation quotidienne	6 750	5 550
Fournitures de bureau, livres et abonnements	11 525	7 659
Publications	2 773	4 751
Mobilier et matériel de bureau	19 668	30 112
Projets spéciaux, comités et autres (note 7)	320 984	120 770
	1 868 782	1 610 026
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice (note 8)	440	151 035

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice - subventions	2 849 785	473 204
Virement à l'administration	(100 000)	(100 000)
 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(629 746)	31 353
Diminution (augmentation) des montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	(751 586)	22 000
Nouveau-Brunswick	(9 540 940)	634 764
Terre-Neuve-et-Labrador	—	—
Nouvelle-Écosse	303 750	211 152
Île-du-Prince-Édouard	(404 200)	404 200
Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	(184)	40 828
Conseil des Ministres de l'Éducation et la Formation de l'Atlantique	—	32 500
Diminution (augmentation) des autres comptes débiteurs	(30 899)	20 842
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	54 493	76 832
Augmentation des montants à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	(150 595)	151 035
Augmentation (diminution) des sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	6 928 005	1 635 591
Subventions de capital	(19 601)	(107 240)
Autres	49 485	(23 611)
Augmentation des revenus différés	19 684	45 843
 Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	(1 422 549)	3 549 293
 Encaisse – début de l'exercice	10 004 769	6 455 476
 Encaisse – fin de l'exercice	8 582 220	10 004 769

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

1 Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «Commission») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées par le Conseil canadien des normes comptables.

Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 88 175 \$ (92 953 \$ en 2017).

Régime de retraite

La Commission participe au Régime de retraite du Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique et des employeurs participants. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 207 667 \$ (290 949 \$ en 2017).

Instruments financiers

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

3 Autres comptes débiteurs

Inclus dans les autres comptes débiteurs sont des remises gouvernementales à recevoir de 64 572 \$ (33 673 \$ en 2017).

4 Comptes créditeurs et charges à payer

Inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer sont des remises gouvernementales à payer de 173 \$ (898 \$ en 2017).

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

5 Engagements

Locaux de bureaux

Les loyers annuels minimums futurs aux termes d'un bail à long terme visant des locaux de bureaux s'établissent comme suit:

	\$
Exercices clos les 31 mars 2019	108,496
2020	108,882
2021	109,275
2022	109,673
2023	110,078
2024	110,490
2025	110,908
2026	55,600

6 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2018 \$	2017 \$
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	751 586	702 101
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	800 000	800 000
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	216 000	216 000
	<u>1 767 586</u>	<u>1 718 101</u>

7 Projets spéciaux, comités et autres

	2018 \$	2017 \$
Le projet d'intégration des données des collèges des Maritimes	188 618	–
Sondages des diplômés et diplômées	107 321	106 657
Conférence de la CESSPM/Atelier/Collaboration	9 454	3 632
Comités et autres	15 591	10 481
	<u>320 984</u>	<u>120 770</u>

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

8 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique.

9 Éventualités

Dans le cadre d'une entente de financement appuyée par la province du Nouveau-Brunswick, la Commission a versé des fonds à la University of New Brunswick (« UNB ») et à l'Université de Moncton (« UdeM »), ces fonds ayant pour objectif d'accroître le nombre d'inscriptions à plusieurs cours dans les programmes de soins infirmiers à chacun des établissements. L'entente de financement a notamment comme exigence que les universités visées atteignent un seuil minimal d'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les programmes pertinents. À la conclusion des programmes, qui a eu lieu en 2017, aucune des deux universités n'avait atteint cette exigence. En conséquence, la Commission était en droit, aux termes de l'entente de financement, de récupérer des fonds auprès de l'UNB et de l'UdeM. Après la clôture de l'exercice, la province du Nouveau-Brunswick a examiné ses options en la matière. Il est impossible de déterminer pour l'instant quels seront le montant et le calendrier de réalisation des éventuels remboursements de financement antérieur. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé relativement à l'éventuelle récupération de financement antérieur dans les présents états financiers.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Tableau A

	2018 \$	2017 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	2 090 433	2 069 736
Mount Allison University	20 537 059	20 334 159
St. Thomas University	12 180 168	12 180 167
Université de Moncton	64 986 945	64 344 883
University of New Brunswick	113 083 741	111 966 492
Programme d'Expansion – Medical, infirmier et autres		
Mount Allison University	215 600	–
Université de Moncton	7 179 450	7 119 647
University of New Brunswick	1 905 487	4 702 760
	<u>222 178 883</u>	<u>222 717 844</u>
Virements interprovinciaux		
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 235 597	5 184 763
Université de Sherbrooke	1 915 788	1 729 277
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 662 000	2 810 000
Province de la Nouvelle-Écosse	3 328 500	3 376 700
Province de l'Ontario	28 054	28 054
Province de Québec	7 942 316	8 498 274
Dalhousie University	8 330 765	7 993 399
	<u>29 443 020</u>	<u>29 620 467</u>
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	14 821 948	14 372 614
Autres	26 532	26 532
	<u>266 470 383</u>	<u>266 737 457</u>
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	445 607	347 080
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	20 484	73 805
Le projet d'intégration des données des collèges des Maritimes	137 106	–
	<u>603 197</u>	<u>420 885</u>
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	18 262 400	18 082 400
University of Prince Edward Island	32 322 625	32 084 601
	<u>50 585 025</u>	<u>50 167 001</u>
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	6 000 600	6 130 600
Province de Québec	112 379	112 194
	<u>6 112 979</u>	<u>6 242 794</u>
Autres	5 214	11 250
	<u>56 703 218</u>	<u>56 421 045</u>
	<u>323 776 798</u>	<u>323 579 387</u>

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Tableau B

	2018 \$	2017 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	126 141	100 318
Mount Allison University	984 740	974 990
St. Thomas University	259 515	330 218
Université de Moncton	2 390 989	2 474 538
University of New Brunswick	4 838 135	4 855 932
Projet commun – réseau informatique	949 588	994 840
	9 549 108	9 730 836
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	8 140 163	7 679 155
University of Prince Edward Island	7 306 962	7 423 661
Projet commun – réseau informatique	135 466	78 751
	15 582 591	15 181 567
	25 131 699	24 912 403

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Tableau C

	2018 \$	2017 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	176 414	196 015
St. Thomas University	119 765	146 677
Université de Moncton	615 677	615 677
University of New Brunswick	1 053 453	933 662
	1 965 309	1 892 031